K.B / B.S

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECISION N° 2025-01756/MENAET/DRH/SDPAA du 11 NOV 2026

portant **mutation de Conseillers à l'Extrascolaire option: Alphabétisation, à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2025-2026**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics Nationaux ;
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'Extrascolaire, option: Alphabétisation dont les noms suivent sont mutés conformément **au tableau ci-dessous:**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENA D'origine	Poste d'origine	DRENA D'accueil	Poste D'accueil
1	472210H	COULIBALY NEE BAKO BLANCHE FLORA EDWIGE	AGBOVILLE	IEPP AGBOVILLE 2	ABIDJAN 1	IEPP BINGERVILLE
2	342083X	KOISSI ATTUOMAN HERMANN	DUEKOUE	IEPP KAEIN	IEPP ISSIA	IEPP IBOGUHE
3	328138C	KOFFI KONIN MOÏSE	ABENGOUR	IEPP BETTIE	ABENGOUROU	IEPP ANIASSUE
4	379871N	KONAN KOUAME ERIC	MAN	IEPP BIANKOUMA	DALOA	IEPP DALOA TAZIBOUO
5	446959A	KONATE WADJOUMA ANDRE	DANANE	IEPP MAHAPLEU	DALOA	IEPP ZOUKOUGBEU
6	317047Z	KOUNEYA NEE GOGBEU NIGBE FLORENTINE	ABIDJAN 3	IEPP YOPOUGON SIPOREX	YAMOUSSOUKRO	IEPP YAMOUSSOUKRO-SINZIBO
7	331016Q	LEPO VALENTIN	SAN-PEDRI	IEPP TABOU	DIVO	IEPP DIDOKO
8	303735A	LOPOUA BI BENIE ANDERSON	SOUBRE	IEPP OKROUYO	ABIDJAN 4	IEPP ABOBO AVOCATIER
9	394658Q	MENZAN YAO KOUMAN	BONDOUKO	IEPP LADUDI BA	BONDOUKOU	IEPP GOUMERE
10	397218A	YEO NEE KOFFI AMENAN HELENE	GAGNOA	IEPP GALEBRE	YAMOUSSOUKRO	IEPP YAMOUSSOUKRO FONDATION

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Le Directeur

OUATTARA Drissa

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPAA	1
IGENAET	1
STRUCTURE D'ORIGINE	2
STRUCTURE D'ACCUEIL	2
INTERESSES	2

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECISION N° 7 - - 01761 **/MENAET/DRH/SDPAA du** 11 NOV 2026

portant **mutation de Conseillers à l'Extrasccolaire, option: VIE SCOLAIRE, à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2026-2027**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Publics
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'Extrascolaire option: Vie Scolaire dont les noms suivent sont mutés conformément **au tableau ci-dessous:**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
1	318 308 V	AMANI KOUADIO MAXIME	MANKONO	IEPP MANKONO	BOUAFLE	IEPP BOUAFLE CENTRE
2	284 410W	KOUAME AMENAN	DIMBOKRO	IEPP N ZECRESESSOU	BOUAKE 1	IEPP DJEBONOUA
3	289 792	SORO TIEMOKO	GUIGLO	IEPP GUIGLO	DABOU	IEPP JACQUEVILLE
4	447 444X	ANNO NEE KOUASSI FLORA EMELINE	ABIDJAN 3	IEPP SONGON	ABIDJAN 1	IEPP BINGERVILLE
5	447 430 V	N'GUESSAN LOLO CHRISTIAN EL	DANANE	IEPP DALEU	ABENGOUROU	IEPP ABENGOUROU CENTRE
6	344 965 H	YALE LOBOUE LUC	ABENGOUROU	IEPP BETIE	GAGNOA	IEPP OUME
7	317 539 T	OLIA MARIE JOSEPHINE	ABIDJAN 3	IEPP YOP NIANGON	ABIDJAN 1	IEPP ATTOBAN

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de sig antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique
Direction des Ressources Humaines
Le Directeur

BOATTARA DRISSA

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPAA	1
IGENAET	1
STRUCTURE D'ORIGINE	2
STRUCTURE D'ACCUEIL	2
INTERESSES	2

KB/BS

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ALPHABETISATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° /25-01754
DECISION N°/MENAET/DRH/SDPAA du 11 NOV 2026

portant **mutation de Conseillers à l'Extra-Scolaire option: COGES à l'issue des travaux de la Commission de Promotion et de Mutation 2026-2027**

LE DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'Enseignement telle que modifiée par la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 ;
Vu la loi n°2014-451 du 05 août 2014 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration Territoriale ;
Vu La loi n°2023-892 du 23 novembre 2023 portant Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°98-740 du 22 décembre 1998 fixant les grades minima d'accès à certaines fonctions de l'État ;
Vu le décret n°2011-290 du 12 octobre 2011 portant institution du poste de Directeur des Ressources Humaines dans tous les Ministères ;
Vu le décret n°2015-432 du 10 juin 2015 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'État et dans les Établissements Nationaux ;
Vu le décret n°2025-120 du 26 février 2025 portant modalités communes d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2025-121 du 26 février 2025 portant modalités particulières d'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
Vu le décret n°2026-07 du 21 janvier 2026 portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-08 du 23 janvier 2026 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-84 du 04 mars 2026 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
Vu le décret n°2026-509 du 05 août 2026 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique;
Vu l'arrêté n°0028/MEN/CAB du 28 février 2001 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines ;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

Article 1: Les Conseillers à l'Extra-scolaire, option COGES dont les noms suivent sont mutés conformément **au tableau ci-dessous:**

N°	Matricule	Nom et Prénoms	DRENAET D'origine	Poste d'origine	DRENAET D'accueil	Poste D'accueil
1	350 836A	AMONCHI ALINE	ISSIA	IEPP SAÏOUA 1	ISSIA	IEPP SAIOUA 2
2	282634Y	BADOU KOUABENAN	DIVO	IEPP YOCOBOUE	DIVO	IEPP GUITRY
3	274009R	BINI KOUASSI N'GUETTIA	YAMOUSSOUKRO	IEPP YAMOUSSOUKRO FONDATION	YAMOUSSOUKRO	IEPP TOUMODI
4	302246P	GOGONE BI MIZI BONIFACE	ISSIA	IEPP IBOGUHE	ISSIA	IEPP BOGUEDIA
5	289737E	KOFFI KOFFI HONORE	ABENGOUROU	IEPP AMELEKIA	ABENGOUROU	IEPP ANIASSUE
6	266889G	KOFFI KOUA LOUIS	DIVO	IEPP GUITRY	DIVO	IEPP YOCOBOUE
7	255160M	KOUADIO EHOUNOU JEAN-CLAUDE	BOUAFLE	IEPP BOUAFLE NORD	BOUAFLE	IEPP PAKOUABO
8	259734L	KOUAKOU KOUAKOU THOMAS	DALOA	IEPP DALOA SUD	YAMOUSSOUKRO	IEPP TIEBISSOU
9	281964S	KOUASSI KOUAKOU NORBERT	KATIOLA	IEPP FRONAN	KATIOLA	IEPP KATIOLA
10	301499D	MARAN EPSE NZUE AMENAN MARIE THERESE	AGBOVILLE	IEPP AGBOVILLE 3	GAGNOA	IEPP DIOULABOUGOU
11	362237H	N'GUETTA KAKOU FABRICE	ABOISSO	IEEP AYAME	ABOISSO	IEPP MAFERE 2

N°-0175 4

12	271990E	MELANTA KONDE EPSE AHOULE	AGBOVILLE	IEPP RUBINO	AGBOVILLE	IEPP AGBOVILLE 3
13	303115V	SEKA YAPI CONSTANT	ABENGOUROU	IEPP BETTIE	ADZOPE	IEPP ADZOPE 1

Article 2: La présente décision qui prend effet à compter de sa date de signature et qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

AMPLIATIONS

MENAET/DRH/SDPA. 1
IGENAET 1
STRUCTURE D'ORIGIN 2
STRUCTURE D'ACCUE 2
INTERESSES 2

Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique
Direction des Ressources Humaines
Le Directeur

OUATTARA DRISSA